



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne
Évaluation
et expertise
pédagogique

Secrétariat
des corps d'inspection

IA-IPR 2015-2016
ipr@ac-poitiers.fr

Affaire suivie par
Laurent Marien, IA-IPR
Cécile Bétermin, IA-IPR
Pôle civique de l'Académie

Courriel
Laurent.marien@ac-poitiers.fr
Cecile.betermin@ac-poitiers.fr
Pole.civique@ac-poitiers.fr

Téléphone
Secrétariat des IPR
05 16 52 65 73
05 16 52 64 82
Pôle civique
05.16.52.65.39

Télécopie
05 16 52 65 69

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Madame Cécile Bétermin, Monsieur Laurent Marien
Inspecteurs d'académie –
Inspecteurs pédagogiques régionaux d'Histoire-Géographie

à
**Mesdames et Messieurs les professeurs d'histoire-
géographie**

S/c des mesdames et messieurs les principaux, mesdames
et messieurs les proviseurs, mesdames et messieurs les
directeurs.

Poitiers, le 07/09/2015

Objet : **Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) session 2016**

Mesdames, Messieurs,

Pour l'année scolaire 2015-2016, le jury national du Concours National de
Résistance et de la Déportation a arrêté le thème suivant : **« Résister par l'art et la
littérature »**

L'inspection Pédagogique Régionale d'Histoire-Géographie réaffirme chaque année son
attachement à ce concours et accompagne les enseignants qui souhaitent s'y investir,
notamment par l'intermédiaire du **Pôle Civique**. Les professeurs d'Histoire-Géographie
demeurent un relais essentiel auprès du public scolaire pour perpétuer la mémoire de la
Résistance et de la Déportation. Ils contribuent à former les esprits à la tolérance et à la
solidarité. Le CNRD est un levier pour que les élèves s'approprient les valeurs de droits
de l'Homme, de la démocratie et de notre République. C'est aussi l'occasion pour les
élèves de se familiariser avec la démarche de l'historien et de se préparer à devenir un
citoyen responsable, capable de distanciation critique face aux événements passés.

**Le sujet de cette année est une invitation à travailler avec des collègues des
autres disciplines**, tout particulièrement les collègues des enseignements artistiques
(éducation musicale, arts plastiques), de lettres, voire de langues vivantes. Outre une
répartition du travail, la démarche pluridisciplinaire permettra de mieux appréhender
l'objet d'étude, tout en donnant encore plus de sens à nos enseignements disciplinaires.
Précisons que la mise en œuvre pourra également trouver une place de choix dans vos
projets d'histoire des arts. C'est aussi l'occasion de valorisation le travail et les
productions des élèves.

Les enseignants qui souhaiteraient s'engager dans un projet peuvent consulter **le
règlement du concours**, la fiche spéciale CNRD sur **Eduscol**, et le site du **Pôle civique**
qui présente régulièrement des ressources, des apports pédagogiques et rappelle les
modalités d'inscription et d'évaluation. L'Inspection Pédagogique Régionale, par la voie
de sa lettre numérique Télémaque, du site disciplinaire académique disciplinaire et du
site du Pôle civique, assure la diffusion de ces informations à tous les professeurs
d'Histoire-Géographie et de Lettres-Histoire-Géographie de l'académie.

Nous vous remercions de relayer ces éléments auprès de vos collègues et de faire vivre
ce concours dans vos classes. Votre chef d'établissement aura à cœur d'accompagner
votre initiative. Pour mémoire, les inscriptions se font au début de l'automne auprès des
services de votre Direction Académique des Services de l'Education Nationale
(DASEN).

Cécile BETERMIN, Laurent MARIEN
Inspecteurs d'Académie –
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'Histoire-Géographie

Cc : messieurs les IA-DASEN de l'académie de Poitiers